

SENAN FOOTBALL CLUB



Les championnats des deux équipes sont en trêves hivernales. L'équipe vétérans continue sur sa lancée, le championnat avance toujours avec sérieux et convivialité. A ce titre, notre club a de nouveau été cité comme exemple par le district (dépendant de la Fédération Française de Football)

« Pour cette 7ème saison consécutive, certaines équipes se montrent imaginatives quant à la réalisation des photos... les équipes jouent le jeu mais les joueurs du FC SENAN dépassent toutes nos attentes ! Entre des chutes simulées, des sourires, des grimaces, des pouces levés et des pyramides... nous sommes comblés ! »

<https://yonne.fff.fr/diaporama/de-sympathiques-veterans/>
L'équipe des jeunes se rode, commence à avoir ses automatismes. Pour cette première partie de saison, elle se situe en milieu de classement. L'esprit du club est là aussi, nous sommes fiers d'avoir de bons échos des équipes rencontrées et de l'Ufolep (fédération qui gère ce championnat)

Le Senan Football Club vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019 !

<https://senanfc89.wixsite.com/senanfc>



HISSEZ-HAUT

Notre marché de Noël, le 14 décembre 2018, à la salle polyvalente, s'est très bien passé dans une bonne ambiance de fête de fin d'année aux bonnes odeurs de vin chaud, ainsi que du bon chocolat chaud, préparé par mes soins et Annabelle.

Les membres de l'associations ont confectionné et proposé des centres de tables à la main en vue des repas de fin d'année.

Nos bénévoles de Hissez Haut étaient disponibles pour la tenue des stands. Nos sapins vendus en amont ont tous trouvé leurs acquéreurs.

Plusieurs exposants locaux étaient présents : Nous produisons pour vous - Food truck Ti-Créole - La potière de Senan - De Fil en Couleur - Unis vers l'Art.

L'association HISSEZ-HAUT vous souhaite une très belle année nouvelle.

Chautard Stéphane, Président

TRANSPORT AU MARCHÉ

Comme vous le savez, le Centre Communal d'Action Sociale de Senan a organisé, à titre expérimental, grâce au minibus mis à disposition par la Communauté de Communes de l'Aillantais, un transport au marché les samedis matin 6 octobre, 17 novembre et 15 décembre derniers pour les personnes qui ne sont pas motorisées ou ne souhaitent pas conduire.

Ce transport va être reconduit en 2019 mais, compte-tenu des préférences des personnes qui en ont bénéficié, le déplacement se fera désormais au marché de TOUCY. Il y a des places disponibles. Le prochain transport est prévu le 2 février 2019. Si vous êtes intéressés, merci de vous inscrire à la mairie au 03 86 63 46 90

SAUVONS NOTRE LAVOIR

L'association «Sauvons notre lavoir» vous présente ses meilleurs vœux pour l'année nouvelle et souhaite vous voir nombreux lors de ses prochaines activités, et notamment à sa fête annuelle le premier samedi de septembre.



LES CRÉATIVES

L'esprit de Noël était au rendez-vous dimanche 16 décembre lors de l'exposition-vente artisanale de l'Association « Les Créatives » où petits et grands ont trouvé la douceur de Noël.

Vous pouvez nous contacter pour vos projets ou venir à nos ateliers. tél 06 95 60 51 72

Nous remercions le personnel de la commune et adressons nos meilleurs vœux 2019 à l'ensemble des habitants de Senan.

CARNET

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de :

- Mr Jan KISIELEWICZ, né le 22 octobre 1966, le 28 novembre 2018.
- Mr Pinchas KRAMER, né le 30 juin 1929, le 27 décembre 2018.
- Mme Georgette CHARLES, née VISSEICHE le 16 mai 1942, le 29 décembre 2018
- Mr Philippe MAUPAS-LOUDINOT de REGGIO, né le 16 décembre 1919, le 29 décembre 2018.

Nous présentons toutes nos condoléances à leur famille et à leurs proches.

MAIRIE DE SENAN

Adresse

1, rue d'Aillant-sur-Tholon - 89710 SENAN

Horaires d'ouverture

Lundi : de 9 h 00 à 12 h 00
Mercredi : de 9 h 00 à 12 h 00
Vendredi : de 16 h 00 à 19 h 00
Samedi : sur rendez-vous

Contacts

Téléphone : 03 86 63 46 90
Télécopie : 03 86 63 48 99
Courriel : mairie.senan@wanadoo.fr
Site : communedesenan.jimdo.com



LE MOT DU MAIRE

Je commence ce message par une pensée émue pour un grand homme, une figure de notre village

qui nous a quittés en toute fin d'année. Monsieur Philippe MAUPAS-LOUDINOT, au service des habitants de Senan, a été maire pendant trente ans de 1971 à 2001. Une belle cérémonie d'adieu a été célébrée dans notre église Saint Etienne et Saint Firmin.

Un petit point sur nos travaux :

Le trottoir rue de Joigny est pratiquement terminé ; la dernière couche de finition sera appliquée d'ici fin janvier.

Les travaux de la mairie réalisés à 60 %, ont un peu de retard. Ils devraient se terminer au cours du premier trimestre. Pour l'assainissement, nous sommes en phase de diagnostics ; les travaux pourraient débuter au 2e trimestre 2019. Du fait du legs de monsieur Massot, le

ÉDITORIAL

Pour ne pas faillir à la tradition, un conte, amazonien cette fois-ci, pour ouvrir l'année nouvelle et vous apporter tous mes vœux de chaleur et de douceur de vivre.

La naissance du feu

Bien avant que naissent le soleil et la lune, le feu existait. Il brûlait dans une vaste hutte remplie d'arbres, de fleurs, de fruits et toute bruisante de vie. La maison du feu était le paradis des animaux et tous s'entendaient fort bien : jaguars, agoutis, pythons, toucans, pécaris...et tous trouvaient chaleur et nourriture en abondance.

Plus d'une fois, les Indiens lawas qui vivaient non loin de là avaient tenté d'y pénétrer, mais cet endroit leur était interdit. Certains, les plus malins ou les plus téméraires, avaient réussi à en franchir le seuil mais aucun n'en était ressorti.

l'écho de Senan

Bulletin d'information de la commune de Senan - JANVIER 2019



conseil municipal, à la majorité, a décidé de ne pas garder la maison Milon. Le coût des travaux de restauration serait beaucoup trop important pour le budget de notre commune compte-tenu de toutes les opérations déjà réalisées.



Il nous restera à prévoir la création d'un vestiaire au terrain de football dès que la procédure d'expropriation des terrains sera achevée.

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous présenter tous nos vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année. Nous vous invitons à la cérémonie des vœux, le 25 janvier 2019, à 19 heures, à la salle polyvalente, suivie de la dégustation des galettes et gougères de notre boulangerie. Ce sera l'occasion de présenter, plus en détail, les réalisations 2018 et nos projets 2019.

Prenez bien soin de vous,

Votre maire, Gérard Chat



Or il advint qu'un Indien lawa qui avait recueilli et soigné un oiseau blessé se plaignit d'avoir froid.

- Ah! si seulement le feu brûlait dans ma hutte, rêva-t-il tout haut, je serais un homme heureux

- Si tel est ton désir, intervint l'oiseau, je l'exaucerai; tu m'as sauvé la vie, c'est à moi de te venir en aide.

- Mais comment feras-tu, dit l'Indien, tu ne pourras pas saisir le feu avec tes pattes sans te brûler. Beaucoup d'animaux amis des hommes ont essayé mais n'y sont pas parvenus car à peine avaient-ils dérobé un tison incandescent qu'ils le laissaient échapper en hurlant de douleur.

- Ces animaux étaient des sots, répondit l'oiseau. Moi, je ramènerai le feu. Rassemble vite des brindilles et des bûches de bois très sec, car je ne serai pas long.

En quelques coups d'aile, l'oiseau rejoignit la hutte du feu, dessina une longue spirale au dessus du foyer et tomba

en piqué jusqu'à frôler les flammes. L'extrémité de sa longue queue s'embrasa. Alors vite, très vite, il regagna la hutte où l'Indien lawa l'attendait près d'un tas de bois bien sec. L'oiseau se posa sur les brindilles qui, instantanément, s'enflammèrent puis se précipita dans l'eau du fleuve pour éteindre l'extrémité de sa queue.

- Tu as eu confiance en moi, dit l'oiseau, voilà ta récompense.

Déjà, les hommes, les femmes et les enfants de la tribu lawa couraient au-devant de l'Indien et tendaient à la flamme des torches qu'ils emmenaient chez eux. Ils chantaient et dansaient tandis que les feux se multipliaient dans la nuit et scintillaient comme des étoiles dérobées au ciel.

D'après «Contes d'Amazonie» de Huguette Pérol - Éditions Hatier

Contact : francois.bourguignon@icloud.com

COMITÉ DES FÊTES

• Repas du samedi 13 octobre 2018 :

Pour sa 15ème édition, la traditionnelle « soirée tartiflette » a été un franc succès puisqu'elle a réuni 87 convives autour de plats de tartiflette entièrement « faits maison ».

Une tombola a été organisée au cours de la soirée avec un week-end pour deux personnes en lot principal.



Les autres lots ont été fournis par : le café de la Place, la boulangerie Vaudesca, Arnaud Ponchon, le salon de coiffure Diminu'tif, Domaines Crépin et Proffit, l'AJA.

Pour l'anecdote amusante, le lot offert par le salon de coiffure Diminu'tif a été gagné par une personne ... chauve !



• Noël des enfants du samedi 8 décembre 2018 :

Cette année, une trentaine d'enfants étaient présents sur

les soixante-dix qui ont été invités.

Ils ont assisté et participé activement au spectacle de magie qui leur a été proposé.



Ensuite, le Père Noël en personne est venu distribuer des sachets de friandises puis un goûter a été servi.

• Notre assemblée générale aura lieu courant janvier, le calendrier 2019 de nos manifestations vous sera communiqué ultérieurement, un concours de belote est déjà programmé pour le mois de mars.

Les membres du comité des fêtes souhaitent une bonne et heureuse année 2019 aux habitants de SENAN et leur donnent rendez-vous lors des prochaines manifestations. Contact : MALAVAL Isabelle 03-86-63-48-10

CÉLÉBRATION DU 11 NOVEMBRE 2018

Pour le centenaire de l'armistice de la guerre 1914-1918, la municipalité a présenté, après la cérémonie officielle au Carré du Souvenir et au monument aux morts, une exposition sur la Grande Guerre, à partir de documents trouvés dans les archives municipales de notre commune et d'objets obligeamment prêtés par des particuliers.

Senan a payé un lourd tribut lors de la Première guerre mondiale : 42 de ses enfants ont laissé leur vie sur les champs de bataille ou suite aux blessures infligées, soit plus de 6% de la population totale de la commune.

Nous avons apprécié l'affluence constatée lors de ce centenaire de l'armistice. Un grand merci à Emilie Laforge, secrétaire de mairie et à François Bourguignon conseiller municipal, qui ont réalisé cette exposition.



INFORMATIONS MUNICIPALES

• Nous vous rappelons les horaires d'ouverture de la mairie:

Le lundi de 9 heures à 12 heures

Le mercredi de 9 heures à 12 heures

Le vendredi de 16 heures à 19 heures

Le samedi matin sur rendez-vous avec le maire, les adjoints, les conseillers municipaux

Nous vous prions instamment de respecter ces horaires.

• Elections européennes du 26 mai 2019

Le nouveau dispositif, appelé Répertoire Électoral Unique (REU), permet de s'inscrire à tout moment sur la liste électorale de la commune en se connectant sur le site service-public.fr ou en mairie aux heures d'ouverture. Une permanence exceptionnelle de clôture se tiendra le samedi 30 mars 2019, en mairie, de 10 heures à 12 heures.



• Recensement militaire

Celui-ci est obligatoire à compter de 16 ans révolus pour tous les jeunes. L'inscription se fait **UNIQUEMENT** en mairie (surtout pas sur internet) sur présentation d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille.

• Information du Conseil Départemental

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) assure une permanence dans une Unité Territoriale de Solidarités à JOIGNY, 1, rue Alexander Von Humboldt les 2ème et 4ème jeudis de 14 h à 17h.



Les agents de la MDPH pourront vous fournir des renseignements sur les dispositifs liés aux situations de handicap et le suivi des dossiers.

LE PLAN INTERCOMMUNAL D'URBANISME (PLUI)

Comme vous le savez, un Plan intercommunal d'urbanisme (PLUI) est en cours d'élaboration depuis plusieurs mois. Il se substituera au Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Senan. Les habitants ont été informés lors de réunions publiques du contenu de ce PLUI et de son projet de règlement. La réunion publique d'information pour notre commune s'est tenue le 5 décembre 2018. L'arrêt de ce Plan intercommunal d'urbanisme est à l'ordre du jour du Conseil Communautaire du 24 janvier. Une fois arrêté, ce PLUI sera transmis aux services de l'Etat pour avis. Une enquête publique aura lieu aux mois de mai et de juin 2019. Il y aura une commission d'enquête avec des permanences au siège de la CCA à Aillant et dans certaines communes. Des modifications pourront

REPAS DES AÎNÉS

Le dimanche 9 décembre dernier, le Centre communal d'action sociale (CCAS) organisait le traditionnel repas des aînés de la commune. La décoration et la présentation des menus avaient été assurées par l'association Les CREATIVES - que nous remercions - ce qui donnait un air de fête bienvenu à cette réunion. Plus de soixante-dix convives étaient rassemblés pour partager le repas et participer à l'animation proposée par Roland et Nanou, au son de l'accordéon. Tout au long de l'après-midi, l'ambiance fut sympathique et très conviviale. Un grand merci aux organisateurs.

Dans la semaine qui suivit, les colis de Noël furent distribués par les membres du CCAS aux personnes qui n'avaient pu assister au repas. Cela permit des rencontres et des échanges qui sont toujours très appréciés.



être apportées au dossier pour tenir compte des avis et de l'enquête publique. Le PLUI devrait être approuvé à l'automne.

Les différentes communes ont dû procéder à un « zonage » afin d'assurer une cohérence intercommunale. Ainsi, certains terrains, souvent à l'écart des maisons, qui n'avaient pas fait l'objet de demandes de permis de construire depuis plusieurs années alors qu'ils étaient constructibles, ont pu être classés en zones agricoles ou naturelles et ne plus être constructibles dans le nouveau PLUI. Ce projet de zonage est à votre disposition à la mairie.

Comme cela a été annoncé lors du Conseil municipal du 12 décembre dernier, les habitants qui le souhaitent peuvent désormais prendre rendez-vous avec le secrétariat de mairie pour venir consulter le projet de zonage de la commune de Senan sans même attendre l'enquête publique.